

FICHE 6 : LE RÔLE DE L'ÉTAT ET L'OBJECTIF D'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES

Le plan d'action du gouvernement Charest

Dans le document *Briller parmi les meilleurs*, qui présente les priorités d'action du gouvernement Charest, le Premier ministre identifie deux défis majeurs auxquels la société québécoise d'aujourd'hui doit faire face : « les changements démographiques et l'assainissement de nos finances publiques »¹. Le vieillissement de la population et l'accroissement des besoins, entre autres en santé, entraîneraient un déséquilibre entre les revenus de l'État et l'accroissement de ses dépenses qui le plongera, à court terme, dans une impasse financière. De façon à relever ces nouveaux défis, le gouvernement Charest vise, d'une part, à « définir une politique intégrée de la population, touchant à la fois à la natalité et à l'immigration »² et, d'autre part, à recentrer l'État sur sa mission première qui est, dit-il, de « livrer des services de qualité aux Québécois, à un coût correspondant à leur capacité de payer »³. Les « missions essentielles de l'État », précise-t-on encore dans le document, sont « la santé, l'éducation et l'aide aux plus démunis »⁴, « le savoir, la prospérité, la sécurité et l'identité »⁵. Recentrer l'État sur ses missions essentielles veut dire :

- ? « déléguer, le cas échéant, ce que d'autres peuvent faire mieux ou à meilleur coût que l'État »;
- ? « décentraliser l'administration publique en confiant davantage de responsabilités aux citoyens des régions [...] où « l'État agira davantage comme accompagnateur des volontés régionales que comme prescripteur de solutions centralisées »;
- ? « rendre l'État plus efficace » en le recentrant sur les services et en éliminant des structures⁶;
- ? utiliser les « nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de saine gestion afin de dispenser plus efficacement les services qui relèvent de l'État »⁷;
- ? « consolider le financement du secteur de la santé »⁸;
- ? « recentrer l'éducation sur l'élève et l'étudiant »⁹;
- ? « dynamiser notre économie en la libérant des contraintes qui nuisent à l'investissement et à la création d'emplois »¹⁰. Pour ce faire, le gouvernement compte « baisser les impôts et simplifier la fiscalité » de façon à « renforcer l'incitation au travail et [à] encourager les investissements »¹¹.

L'État, un acteur majeur pour les femmes

La vision du rôle de l'État du gouvernement Charest ressemble davantage à un État « Wal-Mart »¹², où on peut acheter des services au moindre coût. Pour reprendre les termes du journaliste Michel Venne, le gouvernement Charest présente une vision de l'État qui ressemble davantage à « une sorte d'entreprise de services publics qui ne véhiculerait aucun projet politique, social, culturel ou même économique »¹³. Il faut rappeler au gouvernement libéral que l'État a un rôle important à jouer en matière de développement social, économique, et culturel, face à l'atteinte de l'égalité pour toutes et tous, face au redressement des injustices envers les groupes discriminés et marginalisés, face à l'amélioration des processus démocratiques et de la participation citoyenne, notamment celle des femmes, etc. Il faut lui rappeler que l'État n'a pas qu'un rôle d'accompagnateur à jouer auprès des acteurs et actrices et qu'il est lui-même un acteur majeur pour le développement d'une société juste, égalitaire, diversifiée et démocratique. Contrairement à ce que les libéraux mettent de l'avant, nous ne croyons pas que les lois du marché et les initiatives personnelles soient les seules garantes du développement de la société québécoise.

Sous la pression du mouvement féministe, l'État a joué un rôle majeur dans l'acquisition de droits juridiques, politiques, sociaux et économiques pour les femmes. Pensons à :

- l'accès des femmes à l'éducation qui fut déterminant comme facteur d'émancipation;
- l'adoption d'une Charte des droits et libertés de la personne qui a permis, par exemple, d'éliminer les clauses discriminatoires envers les femmes dans les conventions collectives;
- l'accès gratuit à des services sociaux et de santé, notamment à des services de planning des naissances et d'avortement;
- la création d'emplois décents dans les services publics que les femmes ont investi massivement;
- la mise en place de programmes d'accès à l'égalité en emploi;
- l'adoption d'une loi sur l'équité salariale;
- la mise en place de politiques visant à prévenir et à contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles;
- la reconnaissance légale des unions civiles entre lesbiennes et de la coparentalité lesbienne;
- l'accès à des services de garde à moindre coût;

- les allocations familiales;
- la création du Conseil du statut de la femme qui produit des analyses permettant de saisir les nouvelles réalités des femmes et de formuler des avis visant à atteindre une égalité de fait;
- la création d'un Secrétariat à la condition féminine qui voit à l'opérationnalisation, au sein de l'appareil gouvernemental, des politiques en condition féminine;
- l'adoption d'une politique en condition féminine;
- etc.

Il reste encore beaucoup à faire au niveau de :

- la présence des femmes aux instances politiques et décisionnelles, tant au niveau local, régional que provincial;
- la reconnaissance des acquis et des diplômes des femmes immigrantes et de l'accès à des cours de français;
- l'élimination des discriminations à l'égard de toutes les femmes;
- la reconnaissance du travail de reproduction humaine¹⁴ assumé par les femmes;
- les congés parentaux plus généreux;
- les services de garde gratuits;
- la gratuité et l'accessibilité à des services de planning des naissances et d'avortement;
- l'équité réelle des salaires;
- la diversification des emplois occupés par les femmes;
- l'élimination de toutes les formes de violence physique, psychologique et sexuelle;
- etc.

Natalité et immigration : des enjeux pour les femmes

Le gouvernement libéral désire faire face à la décroissance de la population — le défi des « changements démographiques » — en mettant en place des mesures natalistes et en favorisant l'immigration : « intégrer [...] les différentes initiatives visant à accroître l'immigration, à favoriser l'installation des immigrants en région, et à agir de façon appropriée sur les différents facteurs qui conditionnent le choix d'avoir des enfants »¹⁵.

Ces mesures, dit-il, sont nécessaires puisque le vieillissement de la population augmente la demande en services sociaux et de santé alors que les revenus de l'État diminuent étant donné la

baisse du nombre de travailleuses et travailleurs en mesure de payer des impôts. La décroissance de la population en âge de travailler engendre également une pénurie de main-d'œuvre et une perte d'expertise liée aux départs massifs à la retraite. Enfin, « les régions ressources sont déjà touchées par un déclin démographique marqué »¹⁶.

Si tous ces problèmes sont bien réels (encore faudrait-il voir s'ils sont les seuls responsables du problème des finances publiques), le gouvernement doit bien se garder de faire pression sur les femmes en âge de procréer sans tenir compte de leur désir d'autonomie financière et leur besoin de se réaliser aussi en dehors de la famille. À ce titre, une étude sur le désir d'enfant chez les jeunes¹⁷ démontre que les jeunes femmes dans la vingtaine aspirent à une vie familiale qui porte « une visée égalitaire du couple, où chacun des conjoints est appelé, pour des raisons tout autant économiques que de respect du cheminement individuel de l'autre, à rester actif sur le plan professionnel et à conserver son espace de vie personnelle »¹⁸.

Par ailleurs, si le gouvernement Charest désire augmenter la population immigrante, encore faudra-t-il qu'il mette en place les conditions nécessaires à leur accueil. Les récentes décisions du gouvernement du Québec rendront encore plus difficile l'insertion des populations immigrantes à la société québécoise. En effet, lors du dépôt du dernier budget québécois, les crédits accordés au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) ont été amputés de 24 millions de dollars, soit 21% de son budget¹. Ces coupures se manifesteront entre autres par une diminution de 56% des budgets alloués au programme de francisation (passant de 11,4 millions à 5 millions)², d'une baisse de 600 000 \$ dans le programme d'insertion en emploi³ et d'une réduction du budget du programme de régionalisation (passant de 3,5 millions prévus à l'origine à 1,7 million)⁴.

Alors que, en 2001, le taux de chômage de la population immigrante (12% - celui des minorités visibles se situe à 15%) est plus élevé que la moyenne québécoise (8%)⁵, on sait que les problèmes d'insertion des femmes sont encore plus grands. D'une part, leur taux d'activité sur le

¹ Cauchy, Clairandrée. « Immigration : l'insertion en emploi primera la francisation », *Le Devoir*, 6 avril 2004.

² Lévesque, Kathleen. « Les immigrants, les grands perdants », *Le Devoir*, 31 mars 2004.

³ Lévesque, Kathleen. « Les immigrants, les grands perdants », *Le Devoir*, 31 mars 2004.

⁴ Lévesque, Kathleen. « Les immigrants, les grands perdants », *Le Devoir*, 31 mars 2004.

⁵ Lévesque, Kathleen. « Québec entend accompagner les immigrants un à un », *Le Devoir*, 18 mars 2004, p. A-1.

marché du travail se situe à 48% comparativement à 72% pour les hommes⁶. D'autre part, selon Stephan Reichhold de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, « un des effets pervers, c'est que les personnes qui ne travaillent pas et qui ont besoin de francisation devront aller cogner aux portes de l'aide sociale. Or, une femme dont le conjoint a trouvé une job au salaire minimum ne pourra y avoir accès puisque son mari est salarié. L'impact est très important pour les femmes, que Mme Courchesne voulait tant aider »⁷. Si le gouvernement Charest désire suppléer au problème de décroissance de la population par l'immigration, encore faudra-t-il qu'il offre les conditions nécessaires à leur pleine participation à la société québécoise et ce, particulièrement aux femmes immigrantes.

¹ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. La vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec. Sommaire*. p. 3. Document disponible sur le site : www.premier.gouv.qc.ca.

² Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 20.

³ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 20.

⁴ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 4.

⁵ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 20.

⁶ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 7.

⁷ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 4.

⁸ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 7.

⁹ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 7.

¹⁰ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 4.

¹¹ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 7.

¹² Cette expression est empruntée au titre d'un article de Michel Venne, « L'État Wal-Mart », paru dans *Le Devoir* du 10 mai 2004, p. A-7

¹³ Venne, Michel. 2004. « L'État Wal-Mart », *Le Devoir*, 10 mai 2004, p. A-7.

¹⁴ Ce travail inclut non seulement la naissance des enfants mais tout le travail domestique qui comprend les tâches nécessaires pour prendre soins des petites et des grandes personnes.

¹⁵ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 8.

¹⁶ Gouvernement du Québec. 2004. *Briller parmi les meilleurs. Sommaire*. Op. cit. p. 8.

¹⁷ Cette étude fut menée par une équipe de recherche composée de Renée B. Dandurand, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac. 1994. *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation. Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. Subvention n. RS-1655*. 377 p.

¹⁸ Bernier, Léon. 1996. « L'amour au temps du démariage ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, no. 1 (printemps), p. 52.

⁶ Lévesque, Kathleen. « Québec entend accompagner les immigrants un à un », *Le Devoir*, 18 mars 2004, p. A-1.

⁷ Cauchy, Clairandré. « Immigration : l'insertion en emploi primera la francisation », *Le Devoir*, 6 avril 2004.